



FONCTIONNEMENT DU FOND DE PEREQUATION (FDP) ET DU FOND DE SOLIDARITE INTERTERRITORIAL (FSI)

2020-2021

FONDS DE PEREQUATION			
Objet	Abondement du fond	Conditions de prelevement	Process/Reversions
Volonte de retablir une certaine equite entre les territoires en se basant sur des indicateurs objectifs	2€/jeunes adherents Sur la base des effectifs au 31/03/N	Sont exclus les adherents des groupes de moins de 2 ans Sont exclus les DOM-TOM	Aide aux DOM-TOM : 20 000€ Classement de l'ensemble des territoires en fonction de : Distance de Jambville et Superficie du territoire : en fonction du cout SNCF pour aller a Jambville et du volume de presence N-1 aux evenements les concernant

FONDS DE SOLIDARITE INTER TERRITORIAL			
Objet et prelevement			
Objet	Abondement du fond	Conditions de prelevement	
Volonte de soutenir le developpement des groupes et territoires	5€/jeunes adherents Sur la base des effectifs au 31/03/N	Sont exclus les adherents des groupes de moins de 2 ans Sont exclus les DOM-TOM	

Reversion			
Objet	Montant alloue	Conditions de reversion	Process
Enveloppe automatique			
Aide aux DOM-TOM	Enveloppe de 20 000€	Sans	Versement sur le compte des territoires
Aide QF1 : Soutien aux groupes qui accueille des familles a faible revenus afin de participer aux efforts des groupes a faire payer les familles en QF1 moins chers les activites d'annee (hors camps)	Enveloppe de 60 000€ 25€/jeunes en QF1	Total des jeunes en QF1> a 20% dans la limite de l'enveloppe	Versement sur le compte des groupes
Aide à l'ouverture de groupe : aider les nouveaux groupes a demarrer en participant a un fonds de roulement, a equiper le groupe et a aider les 1 ^{ere} formation de chefs.taines	2500€/groupe ouvert	Sans	Accords des DT.s Versement sur le compte du groupe ou du territoire
Aide au dédoublement d'unité : Inciter un dédoublement	300€/unité dédoublee	Dedoubler une unite deja existante au sein du groupe Sont concernes : les unites louveteaux/jeannettes, scouts/guides et pionniers/caravelles et vent du large	Accords des DT.s Versement sur le compte du groupe

Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire catholique ouvert a tous, sans distinction de nationalite, de culture, d'origine sociale ou de croyance.

Association de loi 1901 reconnue d'utilite publique, habilitee a recevoir dons et legs.



Enveloppe en Centre de Ressources			
Effort de formation: incitation financière pour favoriser l'envoi des responsables en formation. Attention ce n'est pas une prise en charge du coût de la formation	Enveloppe de 60 000€ Nombre de responsable x nbre de responsable sur le périmètre	Départ en formation à eu lieu ou statu inscription acceptée	Conditions et montant de versement arrêtés par le conseil de solidarité en périmètre de CdR (ensemble des DT et/ou RPAF du même périmètre de CdR + 1 membre de l'équipe CdR qui pilote) Versement sur le compte de la structure bénéficiaire
Aide sur dossier: difficultés financières structurelles d'un groupe ou d'un territoire, projet de développement, forte augmentation d'effectif, participation à des événements nationaux ou régionaux, ...	Solde de l'enveloppe globale/nbre de jeunes du périmètre du CdR x nbre de groupe du périmètre du CdR	Déposer un dossier de demande avant la date butoir sur le périmètre du CdR	Dossier porté et présenté par le DT Decision prise par le conseil de solidarité en périmètre de CdR (ensemble des DT et/ou RPAF du même périmètre de CdR + 1 membre de l'équipe CdR qui pilote) Versement sur le compte de la structure bénéficiaire

Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire catholique ouvert à tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance.

Association de loi 1901 reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir dons et legs.